

Envoyé en préfecture le 01/02/2023
Reçu en préfecture le 02/02/2023
Affiché le
ID : 051-215102906-20230201-DE_2023_04-DE

République Française

Département de la Marne

Extrait du registre des délibérations

N° DE_2023_04

COMMUNE DE JUSSECOURT-MINECOURT

NOMBRE DE MEMBRES

Nombre en Exercice	Présents	Votants
09	07	08

Date de Convocation

19 janvier 2023

L'an deux-mil vingt-trois, le vingt-sept janvier à vingt heures ,
Le Conseil Municipal ,légalement convoqué le dix neuf janvier deux mil vingt-trois, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame WIRBEL , Maire.

Présents : Vivianne WIRBEL, Jean-Paul DENIS, Christophe MUNIER, Damien SIMONNET, Clément ROLLOT, Jacky DIMNET, Claudine MACHAL

Procurations : Cédric WALIGUNDA à Jean-Paul DENIS

Absents : Maria PAÏVA

Secrétaire de séance : aucun volontaire

Délibération N° DE_2023_04

Objet : CHANGEMENT PRESTATAIRE DE LOGICIEL

Mme le Maire indique aux Membres du Conseil Municipal , qu'elle a obtenu une demande de devis auprès d'AGEDI ,(Agence de Gestion et de Développement Informatique : syndicat intercommunal national) afin d'obtenir d'ici novembre 2023 une installation de logiciel avant la fin de contrat avec JVS en décembre 2023

Elle nomme les différents logiciels proposés, dont un supplémentaire et création de deux comptes utilisateurs

Elle indique que pour l'installation , frais de dossiers , paramétrages pour la première année la facturation serait de **2960 euros (JVS 2696,33 TTC pour 2023)** et que l'année suivante les prestations seraient bien plus basses , soit environ **900 euros maximum** : un coût à gagner pour la Commune .

Le Conseil Municipal , après en avoir délibéré , décide de reporter ce devis :un conseiller municipal indiquant que la Communauté de Commune 4 CVS ,actuellement détentrice d'un contrat auprès d'AGEDI , allait s'en séparer .

REPORT DE CETTE DELIBERATION à la majorité des Conseillers Municipaux.

Fait à Jussecourt-Minecourt le 30 janvier 2023

Le Maire

Vivianne WIRBEL

